

# EN 3<sup>e</sup>, UN BREVET EQUILIBRÉ ET CLARIFIÉ

À la fin de son année de 3<sup>e</sup>, une étape importante de sa scolarité attend votre enfant : le diplôme national du brevet.

Cette année, le brevet est renforcé. Les 5 épreuves qui ont lieu à la fin du mois de juin comptent autant que l'évaluation des acquis des élèves prévue par le socle.

## L'ÉVALUATION DU SOCLE 400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les 4 appréciations suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MATRISE INSUFFISANTE	→ 10 points
MATRISE FAIBLE	→ 25 points
MATRISE SATISFAISANTE	→ 40 points
TRÈS BONNE MATRISE	→ 50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (30h, gym, langues étrangères...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à 20 points supplémentaires.

## LES ÉPREUVES FINALES 400 POINTS



**ÉPREUVE 1 FRANÇAIS**  
Évaluation d'un extrait de texte littéraire + dictée à genèse + exercices de réécriture et de rédaction  
3 h | écrit | 100 points

**ÉPREUVE 2 MATHÉMATIQUES**  
Exercices, dont certains essentiels de notions ou de méthodes, et un exercice d'algorithmique  
2 h | écrit | 100 points

**ÉPREUVE 4 SCIENCES**  
Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3)  
1 h | écrit | 50 points

**ÉPREUVE 3 HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE**  
Analyse de documents et de cartes.  
2 h | écrit | 100 points

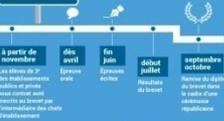
**ÉPREUVE 5 ORAL**  
Chaque élève présente un projet choisi en fonction de son choix dans la partie d'un EPJ ou de l'un des parcours éducatifs. L'épreuve est notée d'un entretien.  
15 mn | oral | 100 points  
ou  
25 mn | oral | 100 points

## L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ de 480 points MENTION ASSEZ BIEN	+ de 560 points MENTION BIEN	+ de 640 points MENTION TRÈS BIEN
---------------------------------------	---------------------------------	--------------------------------------

## LES ÉTAPES DU BREVET



**4 novembre** : Les élèves de 3<sup>e</sup> des établissements publics et privés sont appelés aux concours de bourses par l'intermédiaire des chefs d'établissement.

**4 décembre** : Épreuve orale.

**Fin juin** : Épreuves écrites.

**début juillet** : Présentation du brevet au lycée.

**septembre/octobre** : Remise des diplômes du brevet dans le cadre d'une cérémonie traditionnelle.

**DEVOIRS FAITS**  
Pendant toute l'année de 3<sup>e</sup>, DEVOIRS FAITS accompagne les élèves volontaires dans leur préparation au diplôme national du brevet.

Tous les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.

Tous les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.

Tous les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.

Tous les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.

# Le DNB

<http://www.education.gouv.fr/cid2619/le-diplome-national-du-brevet.html>

- Bilan de fin de cycle: 400 points
- Épreuves finales: 400 points

# Evaluation du socle

**L'ÉVALUATION DU SOCLE 400 POINTS**

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE	→ 10 points
MAÎTRISE FRAGILE	→ 25 points
MAÎTRISE SATISFAISANTE	→ 40 points
TRÈS BONNE MAÎTRISE	→ 50 points

**EN OPTION** Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

**L'ÉVALUATION DU SOCLE 400 POINTS**

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE	→ 10 points
MAÎTRISE FRAGILE	→ 25 points
MAÎTRISE SATISFAISANTE	→ 40 points
TRÈS BONNE MAÎTRISE	→ 50 points

**EN OPTION** Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

## 8 compétences:

- Langue française
- Langues étrangères
- Langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- Langages des arts et du corps
- Méthodes et outils pour apprendre
- Formation de la personne et du citoyen
- Systèmes naturels et systèmes techniques
- Représentations du monde et de l'activité humaine

**Evaluation des compétences lors des contrôles durant le cycle**  
**Bilan de fin de cycle en fin de 3e par l'équipe éducative**

# Les épreuves finales

- 1 Epreuve orale (2e semaine de juin)
- 4 épreuves écrites:

**LES ÉPREUVES FINALES 400 POINTS**

**ÉPREUVE 1 FRANÇAIS**  
Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.  
3 h écrit 100 points

**ÉPREUVE 2 MATHÉMATIQUES**  
Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'algorithmique.  
2 h écrit 100 points

**ÉPREUVE 3 HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE**  
Analyse de documents et de cartes.  
2 h écrit 50 points

**ÉPREUVE 4 SCIENCES**  
Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).  
1 h écrit 50 points

**ÉPREUVE 5 ORAL**  
Chaque élève présente un projet issu de l'histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.  
15 min oral individuel ou 25 min oral collectif 100 points

**Jeudi 30 Juin**  
*Tous candidats*

**Français 1re partie**  
(grammaire et compétences linguistiques - compréhension et compétences d'interprétation - dictée)  
9h - 10h30

**Français 2e partie (rédaction)**  
10h45 - 12h15

**Mathématiques**  
14h30 - 16h30

**Vendredi 1er juillet**  
*Tous candidats (sauf épreuve de langue vivante étrangère réservée aux candidats individuels)*

**Histoire et géographie enseignement moral et civique**  
9h - 11h

**Sciences**  
(physique-chimie et/ou sciences de la vie et la Terre et/ou technologie\*)  
13h30 - 14h30

**Langue vivante étrangère**  
15h - 16h30

**(Non concernés)**

2 disciplines tirées au sort fin avril parmi SVT, Physique/Chimie et Technologie



ÉPREUVE 2

**MATHÉMATIQUES**

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 1

**FRANÇAIS**

Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 3

**HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE**

Analyse de documents et de cartes...

2 h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 4

**SCIENCES**

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1 h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 5

**ORAL**

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min. | oral individuel | 100 POINTS

25 min. | oral collectif | 100 POINTS



# Epreuve orale:

- En individuel: **5 min** d'exposé et **10 min** d'entretien sur un projet menés durant le cursus de l'élève
- C'est une soutenance : évaluation de la capacité du candidat à exposer les connaissances et compétences qu'il a acquises et non pas le projet en lui-même
- Calendrier
  - Mis en ligne pour information de la fiche de proposition de sujet d'oral DNB (comportant un récapitulatif des projets menés au sein du collège Monod) le **04 avril 2022**
  - Distribution de la fiche le **25 avril**
  - Restitution au PP pour le **10 mai**
  - Validation le **16 mai**
  - Distribution des convocations le **24 mai**
  - Épreuve (2<sup>e</sup> semaine de juin)
- L'épreuve est notée sur **100 points** :
  - Maîtrise de l'expression orale (50 points)
  - Maîtrise du sujet présenté (50 points)



ÉPREUVE 2

**MATHÉMATIQUES**

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 4

**SCIENCES**

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1 h | écrit | 50 POINTS



ÉPREUVE 5

**ORAL**

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min. | oral individuel | 100 POINTS

25 min. | oral collectif | 100 POINTS

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE **480** POINTS

**MENTION  
ASSEZ BIEN**

+ DE **560** POINTS

**MENTION  
BIEN**

+ DE **640** POINTS

**MENTION  
TRÈS BIEN**

## LES ÉTAPES DU BREVET

**à partir de  
novembre**

Les élèves de 3<sup>e</sup> des établissements publics et privés sous contrat sont inscrits au brevet par l'intermédiaire des chefs d'établissement

**dès  
avril**

Épreuve orale

**fin  
juin**

Épreuves écrites

**début  
juillet**

Résultats du brevet

**septembre  
octobre**

Remise du diplôme du brevet dans le cadre d'une cérémonie républicaine

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE **480** POINTS  
MENTION  
ASSEZ BIEN

+ DE **560** POINTS  
MENTION  
BIEN

+ DE **640** POINTS  
MENTION  
TRÈS BIEN

LES ÉTAPES  
DU BREVET

**à partir de novembre**  
Les élèves de 3<sup>e</sup> des établissements publics et privés sous contrat sont inscrits au brevet par l'intermédiaire des chefs d'établissement

**dès avril**  
Épreuve orale

**fin juin**  
Épreuves écrites

**début juillet**  
Résultats du brevet

**septembre octobre**  
Remise du diplôme du brevet dans le cadre d'une cérémonie républicaine